



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 août 2021



Garantir l'universalité des droits des enfants afghans réfugiés

La FCPE exige que le droit à la scolarisation des enfants afghans arrivant en France soit immédiatement mis en place, sans condition.

Ce sont plusieurs milliers de femmes, d'hommes et d'enfants qui craignent pour leur vie et leurs droits aujourd'hui dans leur pays et prennent la voie de l'exil. La France a le devoir d'accueillir ces familles et en premier lieu de garantir aux plus jeunes les droits fondamentaux de se nourrir, d'être soigné, logé et d'apprendre, pour devenir les citoyennes et citoyens éclairés de demain. Il s'agira également de veiller à leur santé mentale et psychologique par la mise en place d'un accompagnement spécifique.

La FCPE demande au gouvernement de soutenir les collectivités volontaires pour accueillir ses familles et avant toute chose de s'assurer de l'inscription des enfants et des jeunes dans les établissements scolaires publics pour l'exercice de leur droit à l'éducation comme à la poursuite de formation.

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

Contact presse FCPE :

Laurence Guillerrou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)